

COURT OF APPEAL OF
NEW BRUNSWICK



COUR D'APPEL DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

58-13-CA

B E T W E E N:

E N T R E :

LOOMIS PETER SAPIER

LOOMIS PETER SAPIER

INTENDED APPELLANT

APPELANT ÉVENTUEL

- and -

-et-

MARY SUSAN FRANCIS

MARY SUSAN FRANCIS

INTENDED RESPONDENT

INTIMÉE ÉVENTUELLE

Motion heard by:
The Honourable Justice Robertson

Motion entendue par :
L'honorable juge Robertson

Date of hearing:
June 21, 2013

Date de l'audience :
Le 21 juin 2013

Date of decision:
June 21, 2013

Date de la décision :
Le 21 juin 2013

Counsel at hearing:

Avocats à l'audience :

For the Intended Appellant:
Kenneth W. Martin

Pour l'appelant éventuel :
Kenneth W. Martin

Mary Susan Francis appeared in person

Mary Susan Francis a comparu en personne

DECISION

DÉCISION

As the matter under consideration does not require leave of this Court, the applicant's motion for an extension of time to file a Notice of Appeal is granted. The Notice shall be filed on or before June 28, 2013. The appellant has undertaken to pay the respondent costs of \$100.00 with respect to today's proceeding.

Puisqu'il n'est pas nécessaire d'obtenir l'autorisation de notre Cour pour interjeter appel sur la question à trancher, la motion qu'a présentée le requérant pour demander la prolongation du délai imparti pour le dépôt d'un avis d'appel est accueillie. L'avis doit être déposé au plus tard le 28 juin 2013. L'appelant s'est engagé à verser à l'intimée des dépens de 100 \$ relativement à la présente instance.